Georgeta Cislaru

Les Noms de Pays : Specificités Structurelles et Fonctionnelles D'une Sous-Catégorie de Noms Propres

This paper deals with the category of country-names and some of its structural and functional characteristics in English, French, Romanian and Russian. At the structural level we notice that the full-forms of country-names contain descriptive elements that evoke two different ontological categories: island, republic, kingdom, etc. The same goes for the discourse use: country-names actualize geographical and institutional domains conjointly or alternatively. These data point out the internal complexity of country-names and suggest they belong to a mixed referential category.

Dans cet article nous nous proposons de mettre en évidence quelques particularités spécifiques d'une sous-catégorie de noms propres, les noms de pays. Il est communément admis qu'il existe plusieurs types de noms propres : on distingue généralement les anthroponymes, les astronymes, les ergonymes, les toponymes, etc. Cette catégorisation des noms propres s'appuie sur la notion de *domaine de référence*, c'est-à-dire la catégorie d'appartenance des entité singularisées auxquelles réfèrent les noms : on parle d'ailleurs de noms de *personnes*, noms de *villes*, noms de *marques*, etc. Il est permis de supposer dans cette optique que les spécificités de chaque catégorie de noms propres sont déterminées par les spécificités du domaine de référence et qu'il est possible d'observer des régularités formelles et fonctionnelles à l'intérieur d'une sous-catégorie de noms propres ; c'est le postulat qui est à la base de notre étude.

En analysant les spécificités structurelles et fonctionnelles des noms de pays dans quatre langues (anglais, français, roumain, russe), nous comptons montrer que ces derniers constituent une catégorie complexe, qui articule deux types ontologiques différents : le lieu et l'institution. Deux lignes de réflexion se rencontrent et nous permettent de formuler le bilan de cet article. Tout d'abord, nous verrons, par le biais d'une analyse des diverses formes des noms de pays, que ces dernières peuvent contenir des éléments descriptifs donnant des indications catégorielles, telles *îles, république, émirats*, etc. Ces éléments descriptifs rapprochent les noms de pays des noms de lieux d'une part, des noms d'institutions d'autre part. Nous entreprenons ensuite des sondages de corpus fournissant à l'analyse des exemples attestés qui permettent de rendre compte du fonctionnement des noms de pays dans un contexte discursif donné ; nous constatons que le potentiel référentiel de ces noms est ambivalent, donnant lieu à des emplois spatiaux (*en France*) et actantiels (*la France a gagné*).

BDD-A3699 © 2007 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.170 (2026-09-04 20:25:23 UTC)

1. Analyse structurelle des noms de pays

S'il est possible d'identifier une catégorie appellative des noms de pays, cela est dû bien évidemment à l'identification d'un domaine de référence établi institutionnellement – les noms de pays font l'objet de déclarations officielles, d'actes politiques et de strandardisations nationales et internationales –, mais aussi à sa configuration formelle : de fait, les noms de pays peuvent prendre plusieurs formes, et cela dans plusieurs langues. Il s'agit d'observer et d'analyser les différents types de structures afin de comprendre la raison de leur existence et de dégager les valeurs sous-jacentes susceptibles de nous informer sur l'identité de la catégorie des noms de pays.

1.1. Structures des noms de pays

On connaît trois structures de noms de pays : les formes courtes (*la France, Canada*), les formes complexes (*Republica Moldova, the United States of America*) et les sigles de certaines formes complexes (*the United-Kingdom → the UK*). A ces structures s'ajoute un identifiant spécifique qui est le code ISO[1], établi par *International Organization for Standardization*[2] : *UA* pour *l'Ukraine, TZ* pour *la Tanzanie, CZ* pour *la République tchèque*, etc.

Si les formes courtes peuvent être considérées comme des formes « communes », prototypiques, et si l'identifiant ISO est un code qui demande une approche spécifique, les formes complexes et les sigles des formes complexes se prêtent à une analyse structurelle qui met en évidence quelques spécificités translinguistiques de la catégorie *nom de pays*.

Les formes complexes correspondent à des « dénominations complexes d'objets uniques » (Bosredon et Tamba 1999 : 58). En français, toutes ces formes ont une hyperstructure commune combinant un élément descriptif et un élément identifiant[3] :

ART. DÉF.+TERME DESCRIPTIF+PRÉP.'DE'/AMALGAME+NOM PROPRE (OU AUTRE FORME IDENTIFIANTE) PRÉCÉDÉ OU NON DE L'ARTICLE DÉFINI,

comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous[4] :

[1] Les ISO sont difficilement assimilables à une dénomination, pour la simple raison que ces formes n'en ont pas le fonctionnement à proprement parler ; par ailleurs, comme on le voit dans les exemples cités, et à la différence des sigles, le code ISO n'entretient pas de rapport direct avec une forme appellative dans une langue donnée : *CZ* renvoie à *Czech Republic* (angl.), plus proche de *Ceská Republika* (tchèque). Cependant, les codes ont un statut de formes singularisantes dans la mesure où ils permettent de distinguer des particuliers sans ambiguïté aucune : ainsi, *CD* correspond à *Congo-Kinshasa* et *CG* correspond à *Congo-Brazzaville*.

[2] http://www.iso.org/iso/en/prods-services/iso3166ma/02iso-3166-code-lists/index.html

[3] Des sous-types peuvent être identifiés, ils apparaissent dans le tableau ci-dessous.

[4] Les formes de la première colonne se combinent soit avec les formes des colonnes 2 et 3, soit avec les formes de la colonne 4.

BDD-A3699 © 2007 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.170 (2026-09-04 20:25:23 UTC)

TERME DESCRIPTIF	**PRÉP. ou ART. CONTR.**	**NOM PROPRE**	**ADJECTIF(S) IDENTIFIANT(S)**
1. le Commonwealth	*de*	*Dominique*	
2. la Confédération			
3. les Emirats[5]			*suisse*
4. l'Etat			*arabes unis*
5. la Fédération	*du*	*Qatar*	
6. le Grand-Duché	*de*	*Russie*	
7. les Îles	*de*	*Luxembourg*	
8. la Principauté		*Salomon*	
9. la République	*de*	*Monaco*	
	du	*Yémen*	
10. le Royaume			*arabe syrienne*
	de	*Suède*	
11. le Sultanat			*Uni*
12. l'Union	*d'*	*Oman*	
	de	*Birmanie*	

Tableau 1. Formes complexes de noms de pays.

Ces formats sont valables pour la plupart des langues et des pays et nous avons pu observer les mêmes principes de combinaison – qui tiennent cependant compte des particularités morphosyntaxiques de chaque langue – en anglais, en français, en roumain et en russe : *the United States of America – les Etats-Unis d'Amérique – Statele Unite ale Americii – Соединенные Штаты Америки* (*Soedinennye Staty Ameriki*).

Les éléments descriptifs sont de fait *traduits* dans les autres langues ; ainsi, on peut observer les listes suivantes, qui présentent les noms locaux de quelques pays arabophones et leur traduction en français[6] ; les mêmes typologies peuvent être dégagées :

Terme descriptif	***Terme identifiant***		***Terme descriptif***	***Terme identifiant***
Jumhūrīyat	*Jībūtī*	versus	*La République*	*de Djibouti*
Jumhūrīyat	*Miṣr al'Arabīyah*		*La*	*arabe*

[5] Il n'existe pas de forme courte pour ce nom.

[6] Source : Commission de Toponymie, liste des pays indépendants au 1er janvier 2004. Les légères différences dans les unités descriptives sont dues aux variantes de la langue arabe.

BDD-A3699 © 2007 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.170 (2026-09-04 20:25:23 UTC)

Al Jumhūrīyah	*al Lubnānīyah*	*République La République*	*d'Egypte libanaise*
Al Mamlakah	*al Maghribīyah*	*Le Royaume*	*du Maroc*
Al Mamlakah	*al Urdunīyah al Hāshimīyah*	*Le Royaume*	*hachémite de Jordanie*

Tableau 2. Formes complexes de noms de pays : nom local (arabe) et nom en français.

Certains noms, qui ne sont pas traduits ou qui sont uniquement partiellement adaptés en français, correspondent à des formes complexes dans les langues locales. C'est le cas de *Burkina Faso*, qui peut être traduit par *pays / patrie des hommes intègres*[7], ou encore de *la grande Jamahiriya arabe libyenne populaire* : les deux noms contiennent un terme descriptif indiquant une appartenance catégorielle : pays, république. On notera donc le caractère probablement universel de la structure interne des formes complexes.

1.2. Formes complexes versus formes courtes : statut du terme descriptif

Lorsqu'on a affaire à des « dénominations complexes d'objets uniques » ayant des formes courtes comme équivalents, on peut s'interroger sur le statut des termes descriptifs. Constituent-ils de nouvelles dénominations ou bien il s'agit d'un appendice dont la suppression donne lieu à des formes courtes ? La terminologie adoptée par la Commission de toponymie ou par les divers organismes géographiques ou géopolitiques proposant des listes des noms de pays – *forme courte* versus *forme longue* ; *short name* versus *long name* – laisse entendre que les formes courtes sont une sorte d' « abréviation » de la forme longue. Or en 1.1. nous avons adopté le terme *forme complexe* ; le moment est venu d'expliciter les raisons de ce choix terminologique.

Du point de vue linguistique, le rapport entre le terme descriptif et le terme identifiant peut être soumis à une analyse structurelle, d'autant plus qu'il est matérialisé par des prépositions (en français et en anglais) ou par des flexions casuelles (en roumain et en russe). Dans cette optique[8], Bolocan (1991 : 277) parle de toponymes analytiques en roumain, et Sala (1964 : 62) identifie des syntagmes réguliers « *déterminé+déterminant* ». Zinkin (1969 : 182 et sq.) représente les formes complexes par la structure *Spécifique+Générique* : *Lawrence Sawmill, Long Beach, New Stafford*, etc. Tous les articles cités mentionnent des rapports de

[7] Guillorel (1999 : 61) et informateur local.

[8] Les articles cités ci-après concernent le plus souvent divers types de toponymes et ne traitent pas spécifiquement des noms de pays. En 2.1., nous rappelons les spécificités structurelles des toponymes.

BDD-A3699 © 2007 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.170 (2026-09-04 20:25:23 UTC)

dépendance sémantico-syntaxique divers entre les éléments des structures polylexicales[9] ; la nature de ces rapports semble être déterminée par l'appartenance catégorielle des items réunis : *nom générique+nom propre, nom propre+coord.+nom propre, nom propre+adjectif, toponyme+anthroponyme* (cf. Minescu 1999 : 108 et sq.).

Ce point de vue morphosyntaxique peut cependant être discuté ou, en tout cas, mis en regard avec d'autres approches des structures polylexicales. Tout d'abord, revenons sur le fait que la plupart des formes complexes se soumettent à une analyse en éléments dénominatifs/identifiants et en éléments descriptifs : cette spécificité leur est reconnue indépendamment des approches choisies. En revanche, le rapport entre les éléments descriptifs et les éléments dénominatifs est ambivalent. D'après Zilliacus (1997 : 16), aucun des deux éléments ne peut être considéré comme un déterminant de l'autre. Or l'absence d'un rapport de dépendance entre les éléments de la forme complexe rend problématique l'abréviation de la forme. Ce positionnement est proche de celui de R. Long, selon lequel les formes courtes et les formes complexes devraient être considérées comme concurrentielles :

« We would be on shaky ground if we described proper names such as *Ohio* as reductions of longer proper names such as *the State of Ohio*, or proper names such as *the Ohio* as reductions of longer proper names such as *the Ohio River*. It is safer to say simply that names of two kinds exist side by side here. »

(Long 1969 : 117)

Quel serait alors le rôle des termes descriptifs, s'ils ne sont ni tout à fait réductibles, ni tout à fait des déterminants ?

2. Les noms de pays, noms de lieux et noms d'institutions

L'étude des termes descriptifs figurant dans les tableaux ci-dessus met au jour deux grandes catégories : les termes indiquant l'appartenance à une catégorie géophysique (*Îles*, tableau 1 ligne 7) et les termes spécifiant la structure politico-organisationnelle caractérisant le pays nommé (*Confédération, République, Sultanat*, etc.). Au terme de ces observations, on peut se poser la question de savoir si la coprésence de deux grandes catégories – géographique et institutionnelle – suggère la nécessité de distinguer, à l'intérieur de la catégorie *nom de pays*, deux sous-catégories reflétant cette coexistence. Nous proposons ci-dessous une réflexion sur la dimension *toponymique*, qui renvoie à un domaine de référence géophysique, et sur la dimension institutionnelle, qui précise la configuration politico-organisationnelle du référent.

[9] Structures constituées de plusieurs mots.

BDD-A3699 © 2007 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.170 (2026-09-04 20:25:23 UTC)

2.1. La dimension toponymique

Les noms de pays ne sont pas les seuls à contenir des éléments descriptifs qui suggèrent une motivation persistante de la dénomination : les noms de lieux[10] plus généralement, et ce, dans plusieurs langues, sont caractérisés par une structure polylexicale mixte *terme descriptif+terme identifiant*[11]. On peut de ce fait parler d'une spécificité translinguistique : Minescu (1999) propose une description comparative des formes polylexicales de noms de lieux en roumain et en français ; Zinkin (1969) propose une analyse qu'elle appelle « syntaxique » des noms de lieux complexes en anglais ; on peut également mentionner l'existence des formes toponymiques polylexicales en russe.

La structure des noms de pays correspond ainsi aux structures stéréotypiques des noms de lieux, par exemple :

NOM+Adj.* ou *Adj.+NOM

	Divers noms de lieux	***Noms de pays***
anglais	*Long-Island, New York*	*the Czech Republic*
français	*Haute Savoie, Villeurbanne*	*la République française*
roumain	*Baia-Mare*	*Federația rusă*
russe	*Nizhniy Novgorod*	*Rossijskaya Federatsiya, Soedinennye Staty*

Tableau 3. Etude comparative d'une structure toponymique caractérisant les noms de pays et les noms de lieux.

Au niveau sémantique, l'analyse compositionnelle met au jour des éléments descriptifs porteurs d'informations géophysiques. Dans la structure complexe *les Îles Salomon*, le terme descriptif *îles* indique que le pays portant ce nom est constitué d'îles et, corollairement, que le nom peut être intégré à la catégorie des toponymes ; le domaine de référence stipulé par le terme descriptif détermine la catégorisation onomastique. En principe, un éventuel changement – limitation du pays à une partie de l'île ou annexion du pays au continent – conduirait à la modification du nom ou de son statut ; c'est le cas des *Îles Salomon du Nord*, annexées à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, ou encore de l'île de Zanzibar, anciennement pays (et nom de pays, *Zanzibar Island*), devenue partie intégrante de la Tanzanie.

[10] Par *noms de lieux* nous entendons tous les noms propres ayant une référence toponymique, c'est-à-dire les *choronymes* ; nous ne distinguons pas ici des sous-catégories comme les odonymes (noms de voies), les oronymes (noms de montagnes), les noms de villes, etc.

[11] L'ordre dans lequel les éléments s'articulent ne nous intéresse pas dans le cadre de cette étude ; d'ailleurs, il dépend principalement des structures morphologiques des langues : par exemple, en anglais et en russe les adjectifs se placent généralement devant les noms ; en français et en roumain les adjectifs, sauf quelques exceptions, suivent le nom.

BDD-A3699 © 2007 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.170 (2026-09-04 20:25:23 UTC)

Le caractère géophysiquement motivé de certains éléments descriptifs ressort davantage lorsqu'on passe à un deuxième niveau d'analyse compositionnelle : dans les formes *l'Allemagne de l'Est, la Corée du Nord, la Corée du Sud* les points cardinaux reflètent une réalité ontologique et géopolitique et servent à distinguer des référents dont la dénomination complexe comporte le même élément identifiant[12]. Lorsque l'identification distinctive n'est plus nécessaire, la spécification peut disparaître, entraînant immédiatement l'annulation officielle du nom, voire sa disparition ; dans cet ordre d'idées, *la Rhodésie du Nord* laisse la place à *la Zambie* et *la Rhodésie du Sud* devient *le Zimbabwe*.

Mais, s'il est possible de comparer les structures des noms de pays et les structures de noms de lieux, et si on relève, parmi les éléments descriptifs, des termes indiquant une configuration ou une position géophysique, on constate en revanche que les structures contenant des éléments de ce type constituent une minorité parmi les noms de pays : un seul terme indique la configuration géophysique du pays et seuls cinq noms de pays sur cent quatre-vingt-douze contiennent des éléments indiquant le positionnement géophysique du référent[13]. La plupart des termes descriptifs précisent le statut politico-organisationnelle des référents.

2.2. La dimension statutaire

Confédération, état(s), fédération, principauté, république, royaume, sultanat, union : ce sont des termes qui informent sur la configuration politique du pays nommé. A ces substantifs catégorisants s'ajoutent des adjectifs identifiants précisant le type de configuration politique (*coopérative, démocratique, fédérale, populaire, socialiste, unis*) ou religieuse (*hachémite, islamique*). Il est ainsi possible de dégager des catégories référentielles telles que *république, royaume, union* rien qu'en s'appuyant sur l'étude des formes complexes des dénominations de pays[14].

[12] Parmi les noms d'habitations, de villes, de régions, on connaît également la paire *haut-bas*, qui semble plus courante que l'opposition *nord-sud* : *la Haute Vienne, Baia de Sus, Baia de Jos*… Mais le nom *la Haute-Volta* (actuellement *le Burkina Faso*) justifie une fois de plus le parallèle entre les noms de pays et les (autres) noms de lieux.

[13] *L'Afrique du Sud, la République centrafricaine, la République de Guinée équatoriale, le Timor oriental, la République orientale d'Uruguay*. Bien évidemment, des analyses plus détaillées pourraient être proposées dans un contexte différent. Ainsi, le nom *la République d'Equateur* constitue un cas à part, où le terme géographiquement motivé correspond à l'élément identifiant, la forme courte du nom étant *l'Equateur*.

[14] Si les catégories de *république* ou *royaume* correspondent à des formes d'organisation, à des régimes politiques mondialement reconnaissables, les notions de *démocratique* ou *populaire* sont beaucoup moins précises et l'emploi de ces adjectifs ne garantit pas la reconnaissance internationale du caractère démocratique d'un pays. La motivation des éléments descriptifs est un phénomène linguistique réel, mais son contenu n'est pas exempt de fluctuations. Nous ne discuterons pas ici du caractère justifié ou non justifié des adjectifs descriptifs dans certaines structures complexes.

BDD-A3699 © 2007 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.170 (2026-09-04 20:25:23 UTC)

Au niveau morphosyntaxique, il est possible de rapprocher les formes complexes de noms de pays contenant l'un de ces éléments et les noms d'institutions, et ce, dans plusieurs langues. On notera par ailleurs qu'il est possible d'identifier en français, en anglais, en roumain ou en russe des structures spécifiques pour ce qui est des noms de pays d'une part et des noms d'institutions d'autre part[15] :

	Noms d'institutions	***Noms de pays***
anglais [*N+prép.+N*]	*University at Buffalo*	*Republic of Moldova*
français [*N+prép.+N*]	*Collège de France*	*le Royaume de Belgique*
roumain [*NN*]	*Universitatea Al. I. Cuza*	*Republica Moldova*
russe [*NN*]	*Teatr Taganka*	*Respublika Kazakhstan*

Tableau 4. Noms de pays et noms d'institutions.

Cette proximité structurelle des noms de pays et des noms d'institutions soulève des questions cruciales pour la catégorisation même des noms de pays : s'agit-il de noms de lieux ou bien de noms d'institutions ? La question est loin d'être triviale et plusieurs auteurs l'ont posée, dans divers contextes. Dans sa typologie des noms propres, Zabeeh (1968 : 53) distingue la catégorie des *noms géopolitiques* dont font partie les noms de pays. Les études de Sériot (1997) et de Akin (1999) font ressortir les enjeux politiques qui accompagnent la nomination et la renomination des pays ; le terme de *politonyme* s'applique alors de plein droit aux noms de pays.

Cependant, on peut se demander si cette dimension sociale des noms de pays détermine leur rattachement exclusif à un domaine de référence « institutionnel » ; il nous semble moins risqué de dire que la sphère d'emploi des noms de pays en fait tout simplement des formes linguistiques ayant une sensibilité accrue aux dynamiques socio-politiques et historiques. En revanche, nous disposons de données formelles qui mettent en doute une éventuelle (re)catégorisation des noms de pays en deux catégories, noms de lieux et noms d'institutions : ainsi, la dimension géophysique et la dimension organisationnelle s'articulent parfaitement dans *la République des Îles Marshall*. L'hypothèse qui s'impose alors est que les noms de pays sont caractérisés par une complexité interne qui se manifeste tant au niveau de la diversité des formes appellatives caractérisant leur domaine de référence qu'au niveau des structures des formes complexes.

[15] Les frontières de la catégorie *noms d'institutions* sont ici conventionnelles : on peut se demander si le nom de l'université est *Universitatea Al. I. Cuza* ou juste *« Al. I. Cuza »*, comme on peut se demander si le nom du pays est *la République de Moldavie* ou *la Moldavie*…

BDD-A3699 © 2007 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.170 (2026-09-04 20:25:23 UTC)

3. Usages et emplois des noms de pays

Il s'agit maintenant de rendre compte de la spécificité des différentes formes appellatives des référents-pays tout en tenant compte des remarques faites *supra*. Nous proposons ci-dessous une étude du fonctionnement des noms de pays, en prenant en compte les spécialisations contextuelles des diverses formes appellatives et les emplois attestés dans un corpus de discours de presse. Nous comptons vérifier ainsi l'hypothèse de la complexité interne des noms de pays à un niveau fonctionnel.

3.1. Spécialisation des formes appellatives

La précision de la nomination des référents est une condition *sine qua non* du fonctionnement des noms propres ; cette condition est d'ailleurs à la base de la standardisation internationale des noms (cf. Raper 1997 : 206). La coexistence de plusieurs formes n'est possible que si une spécialisation contextuelle est prévue.

Le statut des formes serait donc dépendant des contextes d'usage. Ainsi, par exemple, le code ISO prend une importance accrue en devenant un identifiant habilité des référents-*pays* tout en n'ayant pas la forme « canonique » d'un nom de pays, et ce dans diverses sources : la liste des pays indépendants au 1er janvier de chaque année de la Commission de Toponymie de France, la liste des pays-membres de l'ONU[16], les informations géographiques répertoriées par la base de données de la CIA[17], etc. Produit d'un organisme de standardisation, l'ISO permet d'éviter toute ambiguïté référentielle. Les formes courtes de noms de pays, quant à elles, sont les plus prototypiques ; elles sont largement utilisées dans les discours non spécialisés et apparaissent dans la quasi-totalité des documents produits par les institutions géographiques ou géopolitiques ou encore par les commissions de terminologie. Les formes complexes peuvent être assimilées à des dénominations officielles réservées à des usages spécifiques. Dans le discours de presse, par exemple, les formes complexes renvoient souvent à des discours « autres ». Ainsi, les occurrences de *la République française* attestées dans un micro-corpus[18] de presse française apparaissent dans la séquence *le président de la République française* qui désigne un statut officiel. On peut mentionner aussi la structure elliptique *le Procureur de la République (française)*, qui renvoie à un titre. De même, dans un micro-corpus de presse russe, la seule occurrence de la forme complexe en russe est intégrée à la séquence *imenem Rossijskoy Federatsii* (*au nom de la Fédération de Russie*) prononcée au sujet d'une condamnation en justice. Dans toutes ces séquences, le nom de pays a une position statique : c'est avant tout une « étiquette » justifiant

[16] Cf. http://www.un.org/Depts/Cartographic/english/htmain.htm
[17] Cf. http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/fields/2142.html
[18] Les micro-corpus auxquels nous faisons référence sont tirés d'un corpus de presses nationales et correspondent chacun à une centaine d'articles.

BDD-A3699 © 2007 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.170 (2026-09-04 20:25:23 UTC)

un acte lié à l'autorité d'un pays. Du point de vue discursif, les formes complexes de noms de pays peuvent être considérées, à l'instar des structures *prénom+nom* (*Jean Dupont*), comme les plus informatives (Mulkern 1996 : 245). Le terme catégorisant et l'adjectif descriptif ont donc bien une fonction à remplir ; la question est de savoir *laquelle* et si ce fonctionnement se répercute sur l'identité catégorielle des noms de pays.

On se rend également compte que les formes courtes et les formes complexes ne sont pas substituables dans certains contextes :

(1)
Ne laissez pas la Yougoslavie devenir un nouveau Vietnam.
≠
? Ne laissez pas la Yougoslavie devenir une nouvelle République socialiste du Vietnam.

Dans d'autres contextes, la substitution est possible, mais elle entraîne soit un changement de registre soit un effet stylistique[19] :

(2)
J'ai visité le Vietnam / J'ai passé mon enfance au Vietnam.
≠
J'ai visité la République socialiste du Vietnam / J'ai passé mon enfance en République socialiste du Vietnam.

Il ressort de ces illustrations que la différence entre les formes de noms de pays n'est probablement pas uniquement formelle, d'autant plus que l'interprétation référentielle du nom de pays est différente en (1) et en (2) : il s'agit d'un événement dans le premier cas et d'un lieu dans le second cas. Deux questions se posent à cette étape de la réflexion : a) quelle est l'origine des différentes interprétations référentielles des noms de pays et s'agit-il d'un phénomène propre à la catégorie dans son ensemble ? b) quel rapport entre les différentes formes appellatives et les interprétations référentielles ?

3.2. L'interprétation référentielle des occurrences de noms de pays

Dans un premier temps, nous tenterons de répondre à la première question, à travers une étude sémantico-discursive de la référence des noms de pays dans un corpus de presses

[19] De l'emploi de certaines formes courtes ou complexes les locuteurs ayant une connaissance de l'histoire des pays concernés pourraient probablement tirer des informations quant à l'âge de la personne ou encore quant à son positionnement politique (parle-t-on de la Bessarabie, de la République de Moldavie ou bien de la Moldavie soviétique ?). Nous abordons cette problématique ailleurs, dans Cislaru (2005 : 418 et sq.).

BDD-A3699 © 2007 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.170 (2026-09-04 20:25:23 UTC)

nationales en anglais (États-Unis et Royaume-Uni), en français (France), en roumain (Moldavie et Roumanie) et en russe (Russie)[20].

Un des premiers constats émergeant de l'étude de corpus est que, globalement, les formes complexes des noms de pays sont plutôt rares dans les presses consultées. Pour cette raison, l'analyse s'appuiera essentiellement sur des formes courtes.

La plupart des occurrences de noms de pays du corpus étudié semblent relever d'une routine langagière qui n'interpelle pas le lecteur, car elle va au-delà du discours spécialisé de la presse : un nombre assez important de structures a été intégré au discours quotidien[21] :

(3)
În **Franța** a murit primul bolnav de pneumonie atipică (titre) (*Flux* [Moldavie], 10.07.03)
*En **France** est mort le premier malade de pneumonie atypique* [notre traduction]

(4)
La France a gagné. (*Le Figaro* [France], 03.07.00)

(5)
He likened the Bush administration's implacable march into Iraq to **Britain's** mobilization for the deadly morass of World War I and **America's** self-inflicted wounds in Vietnam. (*The Washington Post* [Etats-Unis], 01.07.03)
*Il a comparé la marche implacable de l'administration Bush sur l'Irak à la mobilisation **de la [Grande]-Bretagne** pour le bourbier meurtrier de la Première Guerre Mondiale et aux blessures **de l'Amérique** [que l'Amérique s'est infligée] au Vietnam.* [notre traduction]

Le coût d'interprétation des occurrences de noms de pays ci-dessus est donc assez bas. En revanche, le mécanisme de l'interprétation peut paraître complexe : il s'agit en fait d'une interprétation référentielle singularisante ET d'une interprétation référentielle générique. C'est-à-dire ? Dès qu'une séquence est identifiée par les locuteurs comme un nom propre, elle est potentiellement singularisante : singulariser, individualiser, extraire un particulier en l'opposant ainsi aux autres membres de sa catégorie est la fonction par essence du nom propre. Mais, par ailleurs, il nous semble nécessaire d'identifier ces noms en tant que noms de pays pour pouvoir poursuivre l'interprétation référentielle[22]. Nous nous expliquons : tout

[20] Le corpus, constitué à partir des archives électroniques et des Cdroms fournis par les rédactions, contient tous les articles parus pendant un mois dans les titres de presse retenus et qui contiennent au moins une occurrence de nom de pays.
[21] Certaines de ces occurrences sont analysées en termes d'emplois métonymiques routiniers par Lecolle (2003 : 179). Nous ne débattrons pas ici de la dimension figurale de ces emplois, que nous pouvons considérer, étant donné leur fréquence, comme faisant définitivement partie du discours quotidien.
[22] Cette hypothèse sera précisée en 3.3.

BDD-A3699 © 2007 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.170 (2026-09-04 20:25:23 UTC)

en désignant un seul et même pays, les occurrences de *France* dans (3) et (4) ne renvoient pas au même référent discursif : dans le premier cas, il s'agit d'un lieu situant l'événement [*le premier malade de pneumonie atypique est mort*], événement qui n'est d'ailleurs valable que par rapport à l'espace identifié, car il s'agit du décès du premier malade en France ; dans le deuxième cas, l'élargissement contextuel nous indique qu'il s'agit de la victoire de la France, ou, plutôt, de l'équipe de France, en Coupe de l'Europe. Se pose la question de savoir quel est le point commun entre les deux occurrences, si toutefois il y en a un.

Nous allons défendre l'idée selon laquelle non seulement un point commun existe, mais, de plus, il est déterminé par l'identité même de la catégorie appellative *nom de pays*. Nous commençons par une petite manipulation de substitution : étant donné le contexte des événements concernant l'épidémie de pneumonie atypique, et si on fait abstraction de la date, on peut remplacer *en France* par *en Chine* ou *au Canada* sans que rien ne change au niveau de l'interprétation référentielle non singularisante : il s'agit toujours d'un lieu situant l'événement. Si on fait abstraction de la véridicité des événements relatés, il est même possible de substituer n'importe quel nom de pays à *France* dans les contextes (3) et (4), tout en préservant l'interprétation non singularisante : *la Hongrie a gagné* ferait ainsi référence à l'équipe sportive de Hongrie. On constate que, dans ces cas, l'identité du référent n'est pas en jeu : elle ne compte que pour évaluer la valeur de vérité des propositions.

Mais les interprétations référentielles ne se limitent pas à ces deux cas. Dans (5), il est difficile de dire s'il s'agit de l'armée de la Grande-Bretagne ou bien de sa population ; s'il s'agit de l'armée des Etats-Unis [de l'Amérique], de son pouvoir politique, ou encore de sa population. On peut se poser la question de savoir si les noms de pays préservent une identité et une unité référentielles étant donné cette diversité d'interprétations possibles. Nous pensons que l'ambiguïté référentielle des occurrences de noms de pays dans (5) est le garant même de l'unité référentielle des noms : si les valeurs ne s'excluent pas, c'est qu'elles font partie d'un système. Il reste à voir comment on peut expliquer la diversité des valeurs référentielles non singularisantes et ce que l'observation des valeurs référentielles peut apporter à l'étude de la catégorie *nom de pays*.

3.3. Emplois spatiaux et emplois actantiels : les pôles locatif et collectif-institutionnel des noms de pays

Les emplois des noms de pays[23] peuvent être répartis en deux classes :

→ les occurrences qui renvoient à un lieu (*vivre en France*, *revenir des États-Unis*, *s'implanter au Japon*, etc.) ; nous appellerons ces emplois des *emplois spatiaux*. Ces occurrences situent les événements relatés par le discours médiatique. Dans les quatre langues citées, les occurrences à valeur spatiale sont introduites par des prépositions spécialisées ;

→ les occurrences qui présupposent, directement ou indirectement, une activité et/ou une intentionnalité du référent en tant qu'institution, collectivité, etc. (*la France a gagné, la*

[23] Nous nous appuyons sur une étude plus ample que nous ne pourrons pas présenter ici dans le détail.

BDD-A3699 © 2007 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.170 (2026-09-04 20:25:23 UTC)

décision de la Russie, soutenir l'Iran) ; nous appellerons ces emplois des *emplois actantiels*. Les noms occupent alors souvent, mais pas exclusivement, la position sujet ou objet. On parle parfois de personnification dans ces cas de figure (cf. Lecolle 2001), mais il s'agit en fait d'emplois consacrés des noms de pays (nous renvoyons également à la note 22 ci-dessus).

Ces deux classes d'emplois sont susceptibles de fournir un cadre d'interprétation à toute occurrence de nom de pays.

C'est à cette étape de l'analyse qu'on peut convoquer les acquis des deux premières sections de notre article. Nous avons remarqué que les structures complexes des noms de pays rendent compte de deux dimensions catégorielles, l'une géophysique, l'autre organisationnelle. Or, l'étude des emplois des noms de pays, qui prend appui sur l'usage des formes courtes, met au jour deux types d'emplois qui semblent recouper les particularités structurelles : les emplois spatiaux représenteraient la catégorie géophysique, tandis que les emplois actantiels représenteraient la catégorie institutionnelle – une institution est destinée à *agir*. Les dimensions structurelle et fonctionnelle se trouvent ainsi rapprochées et réciproquement motivées.

Quelques précisions restent à faire, concernant notamment la valeur collective-institutionnelle. De fait, ce versant référentiel des noms de pays constitue la synthèse d'un potentiel beaucoup plus large qui prend appui sur la complexité du référent-pays, à la fois unitaire (il s'agit d'un particulier portant un nom propre), singulier (tout pays est unique) et pluriel (la population, la nation, entités collectives, sont les « composantes incontournables » d'un pays ; on évoquera donc ici la notion d'*individu collectif*. Par ailleurs, la configuration étatique prenant appui sur la symbolisation et la représentation – mentionnons le drapeau, l'hymne, les enseignes d'état –, l'interprétation des occurrences de noms de pays nécessite parfois de telles opérations : ainsi, l'équipe sportive à laquelle renvoie *la France* dans (2) représente le pays ; c'est valable aussi pour les dirigeants, le gouvernement, la population d'un pays. C'est uniquement par le biais de ces opérations que la configuration synthétique de la valeur collective-institutionnelle devient possible. Cela explique en partie la difficulté à employer des formes complexes dans certains contextes : l'actualisation d'un terme catégorisant renvoyant, par exemple, au concept de *république* rend ces formes « trop informatives » et bloque ainsi les mécanismes de représentation, qui prennent appui sur un certain degré d'ambiguïté dû à la complexité interne des noms de pays (formes courtes).

Les observations que nous venons de faire suggèrent une organisation complexe – à la fois à deux pôles (spatial et institutionnel) et en strates (population, état, représentants de l'état, etc.) – des valeurs référentielles des noms de pays. D'ailleurs, comme on a pu le voir dans (3) et (4), le même nom de pays assume les deux valeurs référentielles, selon les contextes. Il serait toutefois utile de (re)vérifier et de confirmer l'unité référentielle des noms de pays, en explicitant davantage le mécanisme qui favorise le circuit entre les deux pôles. Soit les exemples :

BDD-A3699 © 2007 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.170 (2026-09-04 20:25:23 UTC)

(6)
Россия отмечает годовщину нового УПК (*Izvestia* [Russie], 01.07.03, titre)
La Russie *fête l'anniversaire de l'UPK [code pénal]*. [notre traduction]

(7)
Россия и **Казахстан** встретились в Новоссибирске (*Izvestia* [Russie], 13.07.03)
La Russie *et* ***le Kazakhstan*** *se sont rencontrés à Novossibirsk.* [notre traduction]

Dans (6), on peut attribuer au nom *la Russie* une référence collective-institutionnelle, mais on peut également paraphraser l'énoncé par :

(8)
En Russie on fête l'anniversaire de l'UPK [code pénal].

Les énoncés (6) et (8) sont alors proches de (3) et de (4) ; la référence spatiale est latente dans les emplois actantiels. En revanche, aucune transformation de ce type n'est possible dans (7), la référence spatiale étant prise en charge par *à Novossibirsk* et par d'autres occurrences de *Russie* dans le texte de l'article. Il ressort de ces analyses que les valeurs référentielles des noms de pays sont activées ou inhibées par le contexte d'emploi ; afin d'éviter une recatégorisation fautive comme celle qui se dégage dans un premier temps de l'observation des formes complexes de noms de pays (cf. 2), l'analyste est tenu à faire des transformations et/ou à élargir le contexte d'observation pour rendre compte de la complexité du potentiel référentiel des noms de pays. Ici, comme dans le cas des formes complexes, le pôle opposé peut être plus ou moins éloigné, par le choix de la forme ou par les données contextuelles, mais il est toujours présent.

Bilan

Nous sommes partie d'une étude des différentes formes appellatives des pays pour arriver à un sondage sémantico-discursif des occurrences de noms de pays. Entre le point de départ et le point d'arrivée, l'écart est peut-être important, mais il existe un pont qui justifie les quelques points d'ombre concernant la spécialisation et la distribution des formes courtes et des formes complexes, par exemple : il s'agit de la mise en évidence de deux valeurs catégorielles et référentielles : la spatialisation et la référence collective-institutionnelle. On constate que les emplois des noms de pays actualisent l'une ou l'autre valeur référentielle des noms de pays (*en France* versus *la France a gagné*), alors que les formes complexes les cristallisent, séparément ou en les articulant, comme dans *la République des Îles Marshall*. Les formes appellatives qui singularisent des référents-pays sont concomitamment des noms de lieux et des noms d'institutions. L'originalité de la catégorie *nom de pays* réside dans cette complexité interne qui reflète la territorialisation et la socialisation des référents nommés. Les régularités observées dans les quatre langues citées confèrent un caractère translinguistique à ces données.

Université Paris 3, SYLED

BDD-A3699 © 2007 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.170 (2026-09-04 20:25:23 UTC)

References

Akin, Salih, 1999, « Pour une typologie des processus redénominatifs », *in* : Akin, Salih (dir.), *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen : Presses de l'Université de Rouen, p. 33-60.

Bolocan, Gheorghe, 1991, « Modele sinonimice în toponimie », *Limba româna* XL/5-6, Bucuresti : Editura Academiei Române, p. 277-283.

Bosredon, Bernard, TAMBA Irène, 1999, « Une ballade en toponymie : de la rue Descartes à la rue de Rennes », *LINX* 40, Université Paris 10, p. 55-69.

Cislaru, Georgeta, 2005, *Etude sémantique du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe*, Thèse de doctorat : Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle.

Guillorel, Hervé, 1999, « Toponymie et politique », *in* : Akin, Salih (dir.) *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen : Publications de l'Université de Rouen, p. 61-91.

Lecolle, Michelle, 2001, « Personnifications et métonymie dans la presse écrite : comment les différencier ? », *Semen* 15/2, Besançon : Presses de l'université de Franche-Comté, p. 97-112.

Lecolle, Michelle, 2003, *Métonymies et figures de référenciation dans la presse écrite généraliste. Analyse sémantique et rhétorique*, Thèse : Sciences du langage : Toulouse – Le Mirail.

Long, Ralf B., 1969, « The Grammar of English Proper Names », *Names* 17/2, p. 107-126.

Minescu, Ilie, 1999, « Structure syntaxique des noms de lieux », *in* : Amiot, Dany, De Mulder, Walter, Flaux, Nelly & Tenchea, Maria (éds.) *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques* (*Cahiers scientifiques de l'université d'Artois*), Artois : Presses de l'Université d'Artois, p. 107-114.

Mulkern, Ann E., 1996, « The Game of the Name », *in* : Fretheim, T. & Gundel, J. K. (éds.) *Reference and referent accessibility*, Amsterdam : John Benjamins, p. 235-250.

Raper, Peter E., 1997, « National and international standardization of geographical names », *in* : Pitkänen, Ritva Liisa & Mallat, Kaija (eds.) *You name it. Perspectives on onomastic research* (*Studia fennica linguistica* 7), Helsinki : Finnish Literature Society, p. 206-216.

Sala, Marius, 1964, « Cu privire la unele determinative din toponimia româneasca », *Limba Româna* XIII/1, Bucuresti : Editura Academiei Republicii Populare Române, p. 62-69.

Sériot, Patrick, 1997, « *Ethnos* et *demos* : la construction discursive de l'identité collective », *Langage et Société* 79, p. 39-51.

Zabeeh, Farhang, 1968, *What is in a Name? An Inquiry into the Semantics and Pragmatics of Proper Names*, The Hague : Martinus Nijhoff.

Zilliacus, Kurt, 1997, « On the function of proper names », *in* : Pitkänen, Ritva Liisa & Mallat, Kaija (eds.) *You name it. Perspectives on onomastic research* (*Studia fennica linguistica* 7), Helsinki : Finnish Literature Society, p. 14-20.

Zinkin, Vivian, 1969, « The Syntax of Place-Names », *Names* 17/3, p. 181-198

BDD-A3699 © 2007 Ovidius University Press
Provided by Diacronia.ro for IP 18.97.9.170 (2026-09-04 20:25:23 UTC)